



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Place-Jean-Paul-2>

Place Jean Paul 2

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : jeudi 1er février 2007

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Le Maire de Paris (PS) a décidé de "baptiser" le parvis de Notre-Dame : Place Jean-Paul II !

Comment pourra-t-il défendre le principe de laïcité après avoir privilégié une religion dans l'espace public ?

Que fera-t-il lorsque les autres croyances demanderont à leur tour un lieu public au nom de leurs représentants ?

Nous avons déjà : L'Ile Saint-Louis, aurons-nous maintenant : L'Ile Mahomet ou Ali ?

Ce n'est pas parce qu'à une époque nos ancêtres ont agi selon les valeurs du moment que nous devons suivre leur exemple, notre République laïque nous a donné des valeurs nouvelles après bien des combats, ne nous amusons pas à les détruire.